




---

## Communiqué de presse

### Vaccination COVID-19 : ouverture d'un centre à Saint-Herblain

Jeudi 25 mars 2021



Comme annoncé dernièrement par le Gouvernement, les centres de vaccination vont se multiplier partout en France afin d'accélérer la lutte contre l'épidémie de COVID-19. Après le site du Confluent à Rezé et la salle de l'Erdre à Nantes, **un troisième centre départemental de vaccination va donc ouvrir dans la métropole, à Saint-Herblain, à l'espace sportif du Vigneau.** Dès le 29 mars, 1500 personnes pourront s'y faire vacciner par semaine, jusqu'à 2000 en rythme de croisière. Centre de vaccination départemental, **le Vigneau n'accordera pas de préférence territoriale et accueillera toute personne de Loire-Atlantique éligible à la vaccination.**

Ouvert par la Ville à la demande et sous la responsabilité de l'ARS des Pays de la Loire et de la Préfecture, l'espace sportif du Vigneau **a été choisi du fait de sa facilité d'accès** (proximité des transports en commun et du périphérique) **et de la surface de ses locaux disponibles.** La vaccination se déroulera en effet dans la grande salle associative, laissant les plateaux sportifs libres, notamment en vue de la reprise des activités sportives scolaires.

#### Personnes éligibles

À son ouverture, le centre vaccinera **les personnes désignées comme éligibles** par le Gouvernement, à savoir au 24 mars 2021 :

- les personnes de plus de 70 ans quel que soit leur lieu de résidence ;
- les personnes de 50 à 69 ans inclus atteintes de comorbidités ;
- les personnes de 18 à 49 ans inclus souffrant d'une pathologie à haut risque de forme grave de Covid19.

À terme, 2000 personnes pourront y être vaccinées par semaine, pour le moment avec le vaccin Pfizer. Le centre sera ouvert du lundi au samedi, de 9h à 18h, et accessible **uniquement sur rendez-vous (lire ci-dessous).** Des plages horaires susceptibles, elles aussi, d'être élargies en fonction des besoins et des doses de vaccins disponibles, livrées deux fois par semaine par le

**Contact presse**  
Ville de Saint-Herblain  
Cabinet du Maire  
Service communication  
Tél : 02 28 25 20 31  
[communication@saint-herblain.fr](mailto:communication@saint-herblain.fr)



CHU de Nantes.

### **Intérêt général**

Sur place, deux équipes seront présentes. Une équipe d'agents municipaux sera chargée d'accueillir le public, de procéder à la saisie des informations administratives, à la remise des certificats de vaccination et à la surveillance post-vaccination (15 minutes de surveillance). En tout, pas moins de 40 agents municipaux, placés sous l'autorité de deux responsables de centre, seront mobilisés par roulement pour assurer l'accueil du public. **Un investissement important de la part de la Ville en vue de contribuer à un intérêt général : celui de la lutte nationale contre l'épidémie de Covid-19.**

Une équipe médicale, mandatée par l'ARS et comprenant un médecin coordinateur, deux médecins de consultation et quatre infirmiers réalisera quant à elle les actes médicaux.

### **Suivi des personnes isolées**

Afin de protéger toutes les personnes fragiles, la Ville à travers son Centre communal d'action sociale, prend contact depuis plusieurs jours avec les personnes âgées isolées de la commune **afin de les accompagner dans leurs démarches d'inscription.**

### **Prendre rendez-vous, mode d'emploi**

Le centre de vaccination est uniquement ouvert sur rendez-vous. Deux solutions pour prendre rendez-vous :

- en ligne, sur la plateforme Doctolib ;
- par téléphone, en appelant la plateforme téléphonique départementale de prise de rdv : 08 06 00 03 44

Aucun rendez-vous ne pourra être pris sur place ou à l'Hôtel de ville.

**Contact presse**  
**Ville de Saint-Herblain**  
**Cabinet du Maire**  
**Service communication**  
**Tél : 02 28 25 20 31**  
**communication@saint-herblain.fr**

